

BEGES ET TRAVAUX UNE COHÉRENCE À PEINE VISIBLE

LES TRAVAUX IMMOBILIERS ET L'ÉCO-RESPONSABILITÉ ÉTAIENT LES SUJETS DU PREMIER GROUPE DE TRAVAIL DE LA NOUVELLE MANDATURE DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE L'INSEE. LA DIRECTION A RAPPELÉ LES CIBLES DE SON PLAN DE TRANSITION POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE. LA CFDT A INSISTÉ SUR LA COHÉRENCE ENTRE CES CIBLES ET LES PROJETS IMMOBILIERS ENGAGÉS OU À VENIR À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET EN RÉGION.

Cette première réunion du Comité Social d'Administration de l'Insee en Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de travail porte sur les travaux immobiliers **à la demande de la CFDT**.

La Direction en profite pour exposer les éléments définitifs du Bilan quantitatif des émissions de Gaz à Effet de Serre (BÉGES) de l'Insee pour l'année 2019. Elle rappelle également les grandes lignes de son plan de transition Insee Vert.

COMPTE-RENDU
DE GROUPE DE
TRAVAIL DU CSA,
IMMOBILIER ET
BÉGES,
JANVIER 2023



INSEE VERT - BERCY VERT

Le plan Insee Vert est une déclinaison du Plan Services Publics Écoresponsables. 20 mesures visant à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre à l'horizon 2025 y sont listées.

Voir les [propositions d'amendements de la CFDT Finance](#).

UN BÉGES LÉGÈREMENT REHAUSSÉ

La version définitive du BÉGES de l'Insee pour 2019, année de référence, a été publiée.

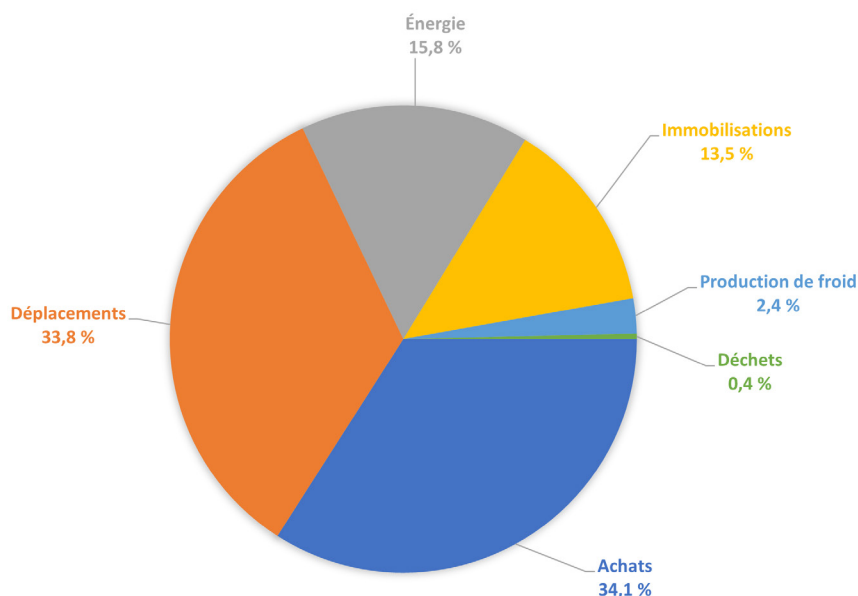
Un extrait est disponible sur le [site de l'Ademe](#).

Quelques chiffres clefs pour l'Insee :

L'équivalent de 15 377 tonnes de CO2 sont émises sur l'ensemble des activités de l'Insee, hors télétravail, dont :

- 5 237 tonnes de CO2 pour les achats,
- 5 205 tonnes de CO2 pour les déplacements, y compris déplacements domicile-travail,
- 2 435 tonnes de CO2 pour la consommation en énergie,
- 2 069 tonnes de CO2 pour les immobilisations (mobilier et amortissement),
- 373 tonnes de CO2 pour la production de froid (climatisation),
- 58 tonnes de CO2 pour les déchets.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE À L'INSEE EN 2019



UN PLAN À PRÉCISER ET À ÉLARGIR

Sur la base de ce bilan définitif, l'Insee va pouvoir évaluer l'impact des mesures envisagées dans le cadre du plan de transition Insee Vert, discuté en 2021.

Y ont été ajoutées les nouvelles obligations incluses dans le plan de sobriété énergétique promulgué à l'automne 2022 en matière de réduction de consommation énergétique.

La Direction a articulé ce **plan selon 30 orientations et aspects** :

- 6 portent sur l'énergie et la climatisation des bâtiments,
- 6 sur les mobilités,
- 7 sur l'informatique,
- 3 sur les achats,
- 5 sur la communication interne et la sensibilisation,
- 3 sur le pilotage.

Ces mesures doivent permettre d'atteindre un **objectif de réduction affiché de 17 % des émissions de gaz à effet de serre** entre 2019 et 2025, soit environ 3 % par an.

Pour chaque orientation, les réductions estimées en émission de carbone à l'horizon 2025 sont :

- de 6 à 7 % pour les énergies et fluides,
- de 3 % pour les mobilités,
- de 1 à 2 % pour l'informatique,
- de 6 % environ pour les achats.

La CFDT demande à connaître, dans ces 17 %, la part imputable aux divers textes de loi et plans nationaux et celle imputable aux initiatives propres à l'Insee.

La Direction répond que seule la part liée aux aspects métiers est « purement Insee » et que le reste relève de l'application de la réglementation.

Les **aspects métiers** recouvrent, par exemple, le passage au multimode pour les enquêteurs (réduction des déplacements), la révision des méthodes d'organisation du recensement (moins de papier), etc.

Aucun impact ni chiffrage du télétravail n'est inclus dans l'objectif de réduction des 17 %, mais selon la Direction, « On est dans la ligne. »

La CFDT demande que les activités effectuées en télétravail soient prises en compte dans le calcul des émissions indirectes.

La Direction répond : « Nous espérons pouvoir étudier cette question en aparté dans un bilan intermédiaire avant 2025 ».

Concernant l'informatique, la Direction indique ne pas être favorable à l'achat de matériels reconditionnés. En raison des quantités à commander, il semble difficile d'obtenir suffisamment d'exemplaires reconditionnés du même modèle..

La CFDT rappelle l'intérêt d'un guide des bonnes pratiques éco-responsables et des écogestes. Elle demande que le tableau de bord du plan Insee Vert soit régulièrement présenté aux élus pour pouvoir suivre l'avancée des actions envisagées.

La Direction précise que la mise en place de ce tableau de bord détaillé est en cours. Y seront inscrites les avancées obtenues.

Elle reconnaît le manque de précision des estimations fournies en GT. Celles-ci ont été faites à 'grandes mailles', sans suivi détaillé ni chiffré, sans plan encore communicable ni calendrier.

POUR LA CFDT, L'ENJEU EST DE RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE, TOUT EN AMÉLIORANT LES CONDITIONS ET LE CADRE DE TRAVAIL, SANS SURCÔÛT POUR LES AGENTS.



VOS REPRÉSENTANTS CFDT À CE GROUPE DE TRAVAIL

Prisca Blancard,
Nathalie Bailly,
Valérie Villacres,

Sandrine Goubet,
Thanh Nguyen-Tu,
Stéphane Dupin,

ZOOM SUR DEUX ORIENTATIONS MAJEURES DU PLAN INSEE VERT

DES MOBILITÉS PLUS DOUCES

Entre 2019 et 2025, la Direction estime pouvoir obtenir une baisse de 3 % des émissions sur les mobilités. Les mesures sur les déplacements domicile-travail et celles sur les déplacements professionnels devraient y contribuer chacune pour moitié.

L'évolution législative du **forfait mobilité durable** devrait permettre de développer les mobilités douces (covoiturage, vélos, transports en commun, trottinette, etc).

La CFDT demande la hausse de la participation de l'employeur à minima à hauteur de 75% pour les abonnements domicile-travail. Cela incitera davantage les agents à emprunter les modes de transports alternatifs à la voiture.



Les actions du plan Insee vert portant sur les **déplacements professionnels** sont la suite de travaux déjà engagés :

- la poursuite du déploiement du multimode pour les enquêteurs,
- l'extension de l'usage de véhicules électriques pour les enquêteurs et les superviseurs
- le développement des formations en distanciel.

Sur ce dernier point, la Direction souligne vouloir poursuivre dans cette voie, même si le distanciel a un impact a priori modeste sur les émissions de CO2.

La CFDT rappelle que ce déploiement doit être réfléchi et qu'une formation en distanciel ne peut avoir la même durée et ni la même organisation que son format en présentiel (cf. [Tract CFDT sur le distanciel](#)).

DES ÉTABLISSEMENTS MOINS ÉNERGIVORES

La quasi-totalité des sites est concernée par des travaux de rénovations, un déménagement ou une densification, ou le seront dans les mois et années qui viennent.

C'est en effet, avec une plus grande sobriété énergétique de ces bâtiments que la Direction estime pouvoir réduire le plus fortement son empreinte environnementale (entre 6 et 7% de baisse).

Elle souhaite également généraliser la Gestion Technique des Bâtiments (GTB).

La CFDT demande la liste des sites concernés par la couverture photovoltaïque des parkings de plus de 1 500m². (par exemple, le site de Nancy). Elle souhaite une meilleure lisibilité des travaux sur le long terme.



La Direction précise que l'installation de panneaux photovoltaïques n'est pas d'actualité.

La CFDT signale que beaucoup de matériaux utilisés dans les nouveaux bâtiments (ex au White) et lors des rénovations sont de mauvaise qualité. Ceux-ci se détériorent alors très rapidement et doivent être changés ou réparés.

Elle demande donc une **vigilance sur la qualité des produits et matériaux écoresponsable** commandés. Dans le cas contraire, la cible d'une réduction de 6 % des émissions de CO2 risque de ne pas être atteinte.

La Direction souligne le peu de marges de manœuvre laissées à l'Insee dans le domaine des achats. En effet, ceux-ci dépendent du code des marchés publics et de la politique d'achat de l'État en général.

Elle précise que la réduction de la consommation papier contribuera pour une part très modeste dans l'orientation sur les achats.

Suite aux demandes des organisations syndicales, la recherche d'une restauration administrative plus durable et responsable s'y trouve également.